

Tout élève volontaire de 3^{ème} peut suivre un **enseignement facultatif de grec ancien**

Votre enfant est en 4^{ème} et il serait intéressant de lui faire étudier le grec pour trois raisons :

Suivre l'enseignement du grec, c'est d'abord enrichir sa culture.



Les Grecs nous ont légué **un immense héritage** : récits mythologiques, pièces de théâtre, épopée, textes de philosophie, de science, de médecine... ; vestiges archéologiques majeurs.

Tout cela permet dans un monde changeant, d'**avoir des repères** pour mieux appréhender la complexité du monde

C'est renforcer l'apprentissage de la citoyenneté.



C'est en Grèce que l'idée de la **démocratie** est née.

L'étude du grec permet de découvrir en Athènes une cité originale constituée en État démocratique quand les autres cités étaient des oligarchies (le pouvoir était aux mains de quelques-uns), des ploutocraties (il était aux mains des riches) ou des tyrannies (il était aux mains d'un roi disposant d'un pouvoir absolu).

C'est enrichir son vocabulaire et améliorer son orthographe.

α β γ δ ε ζ
η θ ι κ λ μ
ν ξ ο π ρ σ
τ υ φ χ ψ ω

L'étude du grec permet de mieux **maîtriser le vocabulaire littéraire, scientifique et technique.**

La phytothérapie, c'est le soin (*thérapeia*) par les plantes (*phuta*) ; une statue chryséléphantine, c'est une statue en or (*chrusos*) et en ivoire (*éléphantos*).

Enfin, l'étude du grec **valorise les élèves** en rapportant des **points supplémentaires** au Brevet.
C'est donc :

une chance supplémentaire de réussite scolaire.

M. LAVAUX, professeur de lettres classiques